

**Les arrangements Ministère/UNSA/CFDT/Patrons ne signeront pas la fin de l'histoire... Nous ne lâcherons pas !**

Une poignée de députés, nous en avons compté au maximum 37, étaient présents à l'Assemblée pour débattre de cette loi ferroviaire, pour décider de notre avenir et de celui du service public ferroviaire.

Comment parler d'une réunification, là où il y avait 2 EPIC, les libéraux en créent 3 ! C'est le scénario belge. Peu après, « l'epic de tête » a été supprimé.

L'objectif du projet de loi est bien de généraliser la privatisation du secteur ferroviaire... Et ce scénario prend tout son sens quand les politiques de droite se précipitent aux micros des médias pour annoncer d'ores et déjà la suppression de l'EPIC de tête à la prochaine alternance.

*Nous constatons que la 1ère étape du processus parlementaire a pris fin et qu'aucun amendement apporté au texte ne répond aux revendications portées par les milliers de cheminots qui ont luttés.*

*Répondre à ces revendications, ne pourra se faire avec une holding dont le seul but est de « faire du fric », en privatisant les profits dans SNCF mobilité et sa multitude de filiales et en socialisant les pertes dans SNCF réseau et sa garantie d'état.*

Et c'est ainsi que le mardi 24 Juin, devant les caméras, il y avait un peu plus de

députés qui ont votés pour un projet qu'une grande majorité d'entre-deux n'aura pas lu et encore moins compris...

**La faute aussi à une campagne médiatique anti gréviste inédite dans son ampleur.**

Pas une plage d'information, pas une édition papier sans que ne soient évoqués la « galère » et le « ras-le-bol » des voyageurs, ou sans qu'un responsable politique, un « expert » ou un éditorialiste ne soit invité pour dire son incompréhension, sa condamnation du mouvement et parler à la place des grévistes.

*Mais pour ce qui est de rendre compte du contenu de la réforme ferroviaire et des raisons pour lesquelles les cheminots s'y opposent, et à fortiori de donner la parole, dans des conditions acceptables, aux grévistes ou aux syndicalistes qui les représentent, tout se passe comme si nos preux journalistes, s'étaient eux aussi... mis en grève !*

Pour autant, l'abrogation du RH0077 est confirmé (bien que sa survie est été prorogée jusqu'en juillet 2016) et alors que vont s'ouvrir les discussions sur le volet social, nous devons rester mobilisés et imposés une extension de la réglementation du travail SNCF à l'ensemble du secteur !

**Mais la lutte doit continuer car les cheminots et leurs organisations syndicales (les vraies, pas les larbins de la direction) refusent l'abrogation de la réglementation du travail SNCF, demandent son amélioration et son extension à tous les salariés du secteur.**

**Juste, le progrès social en somme !**

# **Le dumping et les régressions sociales ne sont pas des fatalités ! Restons maître de notre avenir !**

L'ouverture du marché ferroviaire, c'est notamment la mise en concurrence des salariés pour réduire les coûts d'exploitation et payer la dette. Ce dumping social permet aux entreprises de dégager des profits, qu'elles utilisent pour la spéculation et le versement de dividendes.

Actuellement, le statut SNCF (RH0001) et la réglementation du travail (RH0077) nous protègent (mais restent perfectibles) et permettent aux cheminots SNCF de dire non à d'éventuelles dérives sécuritaires, mais demain ?? Rien n'est moins sur !

## **Des négociations en plusieurs temps, la nécessité d'être présent à chaque étape !**

Le projet de loi ferroviaire, tel qu'il a été adopté, met fin à l'existence du RH0077 (Art 13 de la loi) et va ouvrir un nouveau cycle de négociation autour du volet dit « social ».

D'ici quelques semaines/mois, le gouvernement publiera un décret « socle » qui fixera les principales règles communes au secteur ferroviaire et déjà, les patrons font pression pour qu'il soit à minima. Ensuite, viendra le temps de la négociation de la « convention collective de branche », l'ensemble des entreprises de la branche ferroviaire seraient ainsi soumises, théoriquement, à un même régime de travail.

**Pour SUD-Rail, nous exigeons que les négociations débutent sur la base du RH0077 avec un engagement de non-régression et pas sur celles de l'accord relatif au temps de travail dans les activités de FRET ferroviaire qui a été signé, le 14 octobre 2008, par l'UTP (Union des transports publics et ferroviaires) et les organisations syndicales CFE-CGC-CFTC et Unsa qui prévoit entre autres le 3ème RHR, 104 RP ....**

A l'issue de cette négociation (qui devrait débuter avant la fin de l'année), devrait se tenir des négociations d'entreprise, d'ores et déjà, les réformistes nous disent que c'est cette étape qui sera importante, c'est faux, intervenir à ce moment là, c'est entériner le dumping social entre salariés ! **SUD-Rail sera présent à chaque étape et mettra ces « négociations » sous surveillance des cheminots, nous ne lâcherons rien aux patrons avides de profit sur notre dos !**

## **Le réformisme de certains... c'est la capitulation et le retour en arrière !**

Sans doute que les pseudos-réformistes ont tout oublié de ce passé de progrès social car si ce n'était pas le cas, ils ne pourraient omettre le fait que dans l'histoire, seule la lutte a permis des avancées sociales. **Le « réformisme », tel qu'il est prôné par ces larbins syndicalistes ne se borne qu'à soutenir ouvertement les réformes gouvernementales ou à proposer de les aménager... dans un autre temps, on appelait ça des collaborateurs passifs.**

Ça pourrait juste être désolant mais dans ce conflit, la tête de ces réformistes ne s'est pas contentée de la passivité complice, ils furent de véritables collaborateurs actifs à la sape du mouvement alors que nombre d'adhé-

rents à leurs structures étaient dans l'action. En fustigeant grévistes et organisations syndicales en lutte, en appelant ouvertement à l'arrêt de la grève. En pleine connivence avec la direction, une pseudo-organisation syndicale va même jusqu'à faire valider et distribuer ses tracts par la direction... nous en avons les preuves.

**Rester adhérent ou apporter sa voix à ces organisations qui n'ont plus rien de syndi-**

**cale, c'est leur donner du poids pour mettre à mal notre réglementation, main dans la main avec la direction et l'UTP... d'autres choix sont possibles, venez renforcer les organisations qui luttent !**

